



CC des Portes Sud du Morvan (Siren : 245804554)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Luzy
Arrondissement	Château-Chinon(Ville)
Département	Nièvre
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	15/12/2000
Date d'effet	01/01/2001

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Jean-Claude DESRAYAUD

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	rue du pont
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	58170 LUZY
Téléphone	
Fax	
Courriel	cdcluzy@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle sans fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	5 201
Densité moyenne	14,60

Périmètre

Nombre total de communes membres : 13

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
58	Avrée (215800194)	90
58	Chiddes (215800749)	341
58	Fléty (215801143)	117
58	Lanty (215801390)	128
58	Larochemillay (215801408)	257
58	Luzy (215801499)	2 043
58	Millay (215801689)	458
58	Poil (215802117)	151
58	Rémilly (215802216)	160
58	Saint-Honoré-les-Bains (215802463)	825
58	Savigny-Poil-Fol (215802745)	135
58	Sémelay (215802760)	252
58	Tazilly (215802877)	244

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 11

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement collectif  Etablissement du schéma directeur ;  Réalisation des travaux et reprise de l'existant des réseaux eaux usées collectifs ;  Création gestion et contrôle des réseaux eaux usées collectifs ;
- Assainissement non collectif  Contrôle des assainissements eaux usées non collectifs.
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Autres actions environnementales Restauration et entretien des berges de rivières de l'Alène et de la Roche.
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique A - Création et promotion des zones d'activités intercommunales :  Etude de faisabilité destinée à apprécier les opportunités de création et de gestion de zones d'activités intercommunales ;  Aménagement de gestion.
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

B - Commerce et artisanat : Opération de construction ou de rénovation du commerce et de l'artisanat, maintien des commerces de première nécessité en cas de défaillance de l'initiative privée et lorsqu'une commune en fait la demande. C - Animation économique : Représentation des communes membres et partenariat avec les organismes consulaires, institutionnels et associatifs de développement. D - Bâtiments relais nouveaux : Construire et gérer des bâtiments relais nouveaux. E - Pépinières - Pouponnières d'entreprises : Construire, aménager et gérer des bâtiments à vocation de pouponnières et/ou pépinières d'entreprises.

Développement et aménagement social et culturel

- Activités culturelles ou socioculturelles

Création, gestion et/ou reprise d'équipements sociaux et culturels d'intérêt communautaire : Halte garderie ; Maison des services. mise en place de l'école d'enseignement artistique, soutien aux activités visant à développer l'offre culturelle d'intérêt communautaire

- Activités sportives

politique communautaire de développement culturel et sportif (construction d'équipements et leur gestion, actions...)

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

Promotion des lotissements communaux : Soutien à la commercialisation de lotissements communaux sur le territoire de la communauté de communes ; Mise en place d'un observatoire et guichet logement-habitat permettant la gestion des offres et des demandes de logements sur le territoire. B - Négociation et gestion des procédures habitat (de l'Etat, de la région ou du département) en faveur de la rénovation ou de la création de logements dont l'intérêt communautaire aura été reconnu par les conseils municipaux des communes membres dans les conditions de majorité qualifiée à l'article L.5214-16-IV.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
58	PETR NIVERNAIS MORVAN (200051548)		36 538
58	SICTOM DE MORILLON (255800740)	SM fermé	10 392

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)